



Peyrolles-info

174



Catherine Rivals, notre secrétaire de mairie, a demandé à partir en pré-retraite (elle continue encore quelques mois à officier à la mairie du Pompidou). Le conseil municipal s'est rassemblé le 30 mars pour la remercier de toutes les années qu'elle a consacré à notre commune avec gentillesse et efficacité. Nous lui souhaitons tous une excellente retraite.

C'est Myriam Lapoule qui reprend le flambeau aux mêmes horaires : elle vous accueillera les mardi et vendredi de 10h à 16h30.

Conseil municipal du 9 avril 2021

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Nicolas Geoffray,
Pierre Hénon, Éric Reignier ;

Pouvoir de Thierry Ponsin à François Abbou ;

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 17h00.

Le compte-rendu de la séance du 25 février 2021 est adopté à l'unanimité.

1. TAXES LOCALES 2021

La communauté de communes ayant décidé de ne pas modifier ses taux cette année, le maire propose de procéder à une très légère augmentation, de 0,5 %, des taux dont nous avons la maîtrise (taxe foncière bâtie et non bâtie, cotisation foncière des entreprises), le taux de la taxe d'habitation étant actuellement gelé.

Pour compenser les exonérations de taxe d'habitation, l'État a réattribué à la commune la part de taxe foncière sur le bâti précédemment versée au département. Le nouveau taux de taxe foncière sur le bâti (36,11%) cumule donc l'ancien taux communal (11,46%) et l'ancien taux départemental (24,65%).

	Bases effectives 2020	Bases prévisionnelles 2021	Taux 2020	Produits à taux constants	Taux +0,5 %	Produits avec + 0,5 %
Taxe foncière bâti	31 839 €	31 900 €	36,11 %	11 519 €	36,29 %	11 577 €
Taxe foncière non-bâti	1 442 €	1 400 €	56,33 %	789 €	56,61 %	793 €
Cotisation foncière des entreprises	4 512 €	3 800 €	19,81 %	753 €	19,91 %	757 €
Total produit				13 061 €		13 126 €

Accord unanime du conseil

2. BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget communal détaillé est consultable sur le site de la commune. Il s'équilibre ainsi :

En fonctionnement : dépenses = recettes = 173 315 €

En investissement : dépenses = recettes = 298 556 €

En investissement les principales opérations inscrites au budget de cette année sont :

- Suite et fin de la remise en état du logement de la mairie ;
- Enrochements et remblais (route de Valescure, route du Rieu, route du Pradas) ;
- Travaux de remise en état de la voirie suite aux intempéries de septembre 2020 (nous sommes toujours en attente du montant de la prise en charge par l'Etat) ;
- Nouveau chemin rural de la Clède ;
- Mise aux normes DFCI de la partie chemin rural de la route du Rieu ;

- Enfouissement de la ligne électrique entre la station de pompage et la Planquette ;
 - Remplacement du drain dans le Gardon pour l'adduction d'eau potable ;
- Après discussion en détail, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2021

3. DOTATION DE SOLIDARITÉ AMICALE DES MAIRES RURAUX POUR LES INTEMPÉRIES DU 19/09/2020

L'Association des Maires Ruraux (AMRF) a lancé une cagnotte pour les communes sinistrées, après les inondations de septembre dernier. Cette collecte a totalisé un montant de 32 600 €, qui ont été répartis sur douze communes sinistrées, dont la commune de Peyrolles, à hauteur de 2 700 € chacune.

Le Conseil Municipal remercie très vivement l'AMRF pour ce geste de solidarité, il accepte ce chèque de 2 700.00 €.

4. REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP) ÉLECTRICITÉ 2021

Compte tenu de notre population, le montant pouvant être mis en recouvrement est de 215 € pour l'année 2021.

Accord unanime du conseil

Questions diverses :

- **Nettoyage du Gardon suite à l'épisode cévenol du 19 septembre :**
L'EPTB (Établissement public territorial de bassin) Gardons a d'abord procédé aux coupes nécessaires, dans un second temps il a nettoyé les ordures et détritiques laissés par la crue. Ces travaux ont été terminés hier.
- **Dégâts suite à l'épisode cévenol du 19 septembre :**
Nous ne pouvons toujours pas entreprendre les travaux faute d'une réponse de l'État sur les travaux pris en charge et le pourcentage de subvention.
- **Débroussaillage : Votre protection pour cet été se prépare aujourd'hui !**
Il est rappelé que tous les propriétaires et occupants doivent débroussailler autour de leurs maisons et qu'il est grand temps de le faire. Toutes les infos sur notre site (rubrique "le feu") et celui de la préfecture.
- **Plan communal de sauvegarde (PCS) une commission est constituée autour de Bernard Bordarier pour élaborer ce plan.**

La séance est levée à 19h15

Coupure électrique

Attention !

ENEDIS prévoit de couper l'alimentation électrique sur Peyrolles les
lundi 3 et jeudi 6 mai 2021 de 8h à 15h